

*Qu'il est dur de voir un être aimé faiblir  
Qu'il est dur de voir un être aimé souffrir,  
Qu'il est dur de voir cet être aimé partir,  
Mais l'aimer, c'est aussi le laisser s'endormir !*

Rolande **Chollet-Simon**, à Lausanne ;  
Marie-José **Chollet**, à Pully ;  
Arlette et Jean **Muller-Chollet**, à Savigny et famille ;  
Christine et Jean-Louis **Vial-Muller**, à Yverdon et famille ;  
Patrick et Lesley **Simon**, à Lutry et famille ;  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

## **Monsieur Louis CHOLLET**

leur cher époux, papa, frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, le mercredi 1er février 2017, dans sa 91<sup>e</sup> année.

Un grand merci au personnel du CHUV pour les bons soins prodigués avec bienveillance lors de ces dernières semaines.

Culte d'adieu à la Chapelle St-Roch, à Lausanne, le mercredi 8 février,  
à 14 heures 30.

Honneurs à 15 heures.

Domicile mortuaire : Chapelle St-Roch, rue St-Roch 19, 1004 Lausanne.

Domicile de la famille : chemin du Vanil 10, 1006 **Lausanne**.